



De la RUE  
au LOGEMENT



# CHRS Mamré

Rapport d'activité 2017

# HÉBERGEMENT



# INSERTION



# HABITAT



## **1. Introduction**

1. Les objectifs fixés
2. Les nouveaux projets actifs ou débutés

## **2. Identification du service ou de l'établissement**

1. Identification de l'entité juridique
2. Identification de l'établissement
3. Identification des représentants d'établissement

## **3. Les ressources humaines**

1. Les effectifs
2. Répartition par catégorie métier
3. Les mouvements de personnel
4. La formation et la promotion professionnelle
5. L'accueil des stagiaires

## **4. La vie institutionnelle**

1. Le conseil de la vie sociale
2. Les ateliers, les activités
3. Le projet d'établissement
4. La démarche qualité
5. Les partenariats
6. Les actions de coopération institutionnelle – mutualisations

## **5. L'activité**

- Les effectifs
  - a) Les accueillis durant l'année
  - b) Les effectifs au 31 décembre
  - c) Les admissions dans l'année
  - d) Les sorties dans l'année
- Les caractéristiques publiques
  - a) Age, sexe, situation familiale, nationalité
  - b) Motifs des admissions
  - c) Situation de logement ou d'hébergement avant l'admission
  - d) Situation professionnelle, niveau de ressources
- L'accompagnement social
  - a) L'accompagnement santé
  - b) L'accompagnement vers l'insertion socioprofessionnelle
  - c) L'accompagnement vers le logement
  - d) L'orientation adaptée

## **6. Conclusion**

1. Eléments de bilan
2. Eléments de perspectives

## **1 Introduction**

Dans le cadre de la réflexion de la réorganisation du Diaconat de Bordeaux, avec la création de pôles (Habitat et Hébergement), les équipes ont été mises à contribution.

Ce pas de côté a permis à l'équipe de questionner la prise en charge, de réécrire des protocoles, de regarder les services proposés aux personnes accueillies en concertation avec celles-ci lors de CVS, afin que, durant l'année 2018, le projet de service et le règlement de fonctionnement soient réécrits pour être en adéquation avec cette réorganisation.

L'équipe en place a su faire preuve d'adaptation, de compréhension et de professionnalisme pour être toujours au plus près des personnes accueillies, les accompagner avec bienveillance et ce malgré un manque de personnel (arrêts maladies de longue durée), des changements de rythme de travail (réorganisation des plannings) et la réflexion de la réorganisation.

- Les objectifs fixés

Au regard de tous ces changements, le projet de la création d'une AMAP au sein de l'établissement a été mis entre parenthèse, bien que l'idée de l'ouverture de l'établissement à l'extérieur est toujours dans les esprits.

Il a été formalisé avec la CPAM une charte de partenariat afin de permettre aux personnes accueillies de bénéficier d'un examen de santé complet (examen proposé systématiquement à toute nouvelle personne admise au sein de l'établissement).

Durant cette année, l'établissement s'est doté d'un système de vidéoprotection et d'un point accès WIFI pour les personnes accueillies.

La bibliothèque au sein de la salle commune a été réaménagée avec la participation des personnes accueillies, grâce à un partenariat avec une association œuvrant dans le champ de la vulgarisation de la lecture et les dons d'une librairie indépendante bordelaise.

Le projet d'ouverture du site de Noutary avance. Les divers dossiers ont été déposés et validés, et nous sommes dans une perspective d'ouverture du site début septembre 2018. Le site pourra accueillir 16 personnes qui seront accompagnées par l'équipe du CHRS.

- Les nouveaux projets actifs ou débutés

Nous avons participé au « Défi des Familles à Energie Positive » qui concerne plusieurs "équipes" sur l'ensemble du territoire de la métropole et qui a pour but de réduire les factures d'énergie par la vigilance et l'apprentissage de gestes simples du personnel et des personnes accueillies. En 2018, il est prévu que nous participions de nouveau à ce défi et, en plus, nous allons nous concentrer sur la réduction des déchets.

Cette année, nous avons pris contact avec des structures de l'I.A.E afin de pouvoir proposer aux personnes accueillies l'accès à une reprise d'activité adaptée à leur parcours et capacités mais aussi proposer aux SIAE une solution d'hébergement et d'accompagnement de leurs salariés en insertion. Nous réfléchissons à formaliser une charte de partenariat avec les réseaux.

En 2018, le CHRS fêtera ses dix ans, nous réfléchissons avec l'équipe et les personnes accueillies à l'organisation d'une manifestation, d'un projet pour marquer cette décennie.

## 2 Identification du service ou de l'établissement

- **Identification de l'entité juridique**

Raison sociale : Diaconat de Bordeaux

N° SIRET : 38255018400016

Statut juridique : Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

Agréments :

- Habilitation Aide sociale CHRS : 26/11/1998
- Instruction RSA : 01/09/2009
- Ingénierie sociale et financière : 24/12/2010
- Intermédiation locative et gestion financière : 24/12/2010

Autres établissements appartenant à l'entité juridique :

- Centre d'Accueil d'Urgence Trégey
- Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale des Capucins et Mamré
- Service logement
- Maisons relais Sichem et Bethel
- Service Social
- RHVS Study Hôtel

- **Identification du service ou de l'établissement**

Nom : **CHRS MAMRE**

Adresse : **22 rue de Ladous - 33800 Bordeaux**

Tel: **05 57 12 04 98** Fax: **05 57 12 05 53** courriel : **mamre@diaconatbordeaux.fr**

**Nombre de places** : 34 réparties en :

- 18 places en chambres individuelles simples (accueil indifféremment femmes ou hommes de plus de 18 ans)
- 6 places dans 3 chambres doubles (couples sans enfant ou 2 isolées)
- 2 places isolées pour personne à mobilité réduite ou accompagnée d'un chien
- 8 places dans 2 studii pour familles pouvant chacun accueillir 4 personnes.

**Durée de séjour** : 6 mois renouvelable

**Public** : Hommes et femmes isolés, couples, familles avec ou sans enfants, avec un animal. Personnes sans logement suite à expulsion, rupture familiale, SDF, sortant d'établissement hospitalier ou pénitentiaire. Avec ou sans ressources à l'entrée. Toute situation donnant droit à l'aide sociale. L'état de santé de la personne accueillie doit être compatible avec les conditions d'accueil de l'établissement (accessibilité et compétences de l'équipe et de ses partenaires).

- **Identification des représentants de service ou d'établissement**

Représentant de l'entité juridique : Philippe RIX - Directeur général

Tel : 05 56 44 76 17 courriel : philippe.rix@diaconatbordeaux.fr

Représentant du service ou de de l'établissement : François Auvert - Chef de Service

Tel : 06.46.90.28.51 courriel: francois.auvert@diaconatbordeaux.fr

### **3 Les ressources humaines**

Pour accompagner les personnes dans leur projet d'insertion, veiller à la sécurité et à la sûreté de l'établissement, l'équipe est composée (au 31 décembre 2017) de 9 salariés, avec une moyenne d'âge de 44.7 ans et composée à 66 % d'hommes. Cette équipe durant l'année 2017 a connu de multiples changements.

- **Les effectifs au 31 décembre 2017**

AUVERT François, Chef de Service (1 ETP CDI<sup>o</sup>), 44 ans

Beny Laure, intervenante sociale (1 ETP CDI), 38 ans

Darribere Viviane, surveillante de nuit (0.3 ETP CDD), 52 ans

GALLAND David, intervenant social (1 ETP CDI), 45 ans

LAZREG Ali, surveillant de nuit (1 ETP CDI), 39 ans

LAZREG Mohamed, Moniteur éducateur (1 ETP CDI), 46 ans (en arrêt depuis le mois de Janvier 2017)

Medjeber Abdelmalek (1 ETP CDI), 57 ans

Rénéric Estelle, agent d'accueil secrétaire (1ETP contrat aidé), 30 ans

VINCENT Lionel, Éducateur Spécialisé, (1 ETP CDI), 51 ans

- **Les Mouvements durant l'année 2017**

- **Mouvements internes**

**DEMELIER** Marie, Conseillère en Economie Sociale et Familiale (1 ETP CDI), 33 ans, rejoint le pôle habitat au service logement accompagné.

**PHILIPPE** Yoan, surveillant de nuit (1 ETP CDI), 47 ans, rejoint le Centre d'Accueil d'Urgence Trégy

**GHRAB** Naoual, agent d'entretien, (0.7 ETP CDI), 36 ans, rejoint le service logistique et technique

**Medjeber** Abdelmalek, (1 ETP CDI), 57 ans, intègre Mamré après la RHVS Study Hôtel

- **Départs**

**STATI** Bouchra, agent d'accueil (1 ETP contrat aidé), 31 ans, a quitté l'association en juillet

**Manga** Clémentine, agent de service (0.7 ETP CDD remplaçant congé maternité), 52 ans

- **Arrivées**

**Beny** Laure, intervenante sociale (1 ETP CDI)

**Rénéric** Estelle, agent d'accueil secrétaire (1ETP contrat aidé)

**Darribere** Viviane, surveillante de nuit (0.3 ETP CDD)

**Picard** Mélanie, Intervenante sociale (1EPT CDD)

- **Répartition par catégorie métier au 31 décembre 2017**

Intervenants sociaux : **4** (2 diplômés (DEES, DEME), 2 non diplômés)

Surveillants de nuit : **3**

Accueil : **1**

Chef de Service : **1**

- **Constat et analyse**

Pour cette année, l'équipe a connu de nombreux arrêts maladies, dont plusieurs de plus de trois mois, ce qui correspond sur l'année à 0.25 ETP d'absences liées aux arrêts maladie.

L'équipe est relativement stable, nous enregistrons 3 départs (mutations internes (2/3) et une fin de contrat (1/3)), et enregistrons l'arrivée de 3 personnes.

La mixité n'est pas encore arrivée à la parité, mais la composition a été légèrement modifiée (- 4 points pour la représentation masculine) et la moyenne d'âge connaît une légère augmentation (+3.4 ans).

L'équipe, malgré les absences et les changements que cela induit sur le fonctionnement, a continué à travailler pour proposer le meilleur accompagnement socioéducatif auprès des personnes.

Dans le cadre de la réorganisation, l'équipe a adhéré aux propositions et le fonctionnement a été revu pour être au plus près de ce que pourrait être la façon d'intervenir lors de cette réorganisation.

- **La formation et la promotion professionnelle**

Cette année, l'équipe n'a pas bénéficié de supervision (ce qui est dommageable au regard des turbulences, des inquiétudes que peuvent générer les absences répétées et longues ainsi que la projection de la réorganisation), mais elle a fait preuve de solidarité ; qu'elle soit ici remerciée.

L'équipe a bénéficié d'une formation au maniement des extincteurs et d'une autre sur la sécurité du bâtiment. Ces formations ont soulevé l'importance d'être initié aux premiers gestes de secours, et l'Association lance une campagne de formation aux PSC1 pour l'année 2018.

Nous avons participé à différents colloques proposés par les partenaires (logement, IAE, énergie.).

Une sensibilisation à la maîtrise des outils informatiques a été initiée, en 2018 des formations adaptées seront proposées.

- **L'accueil des stagiaires**

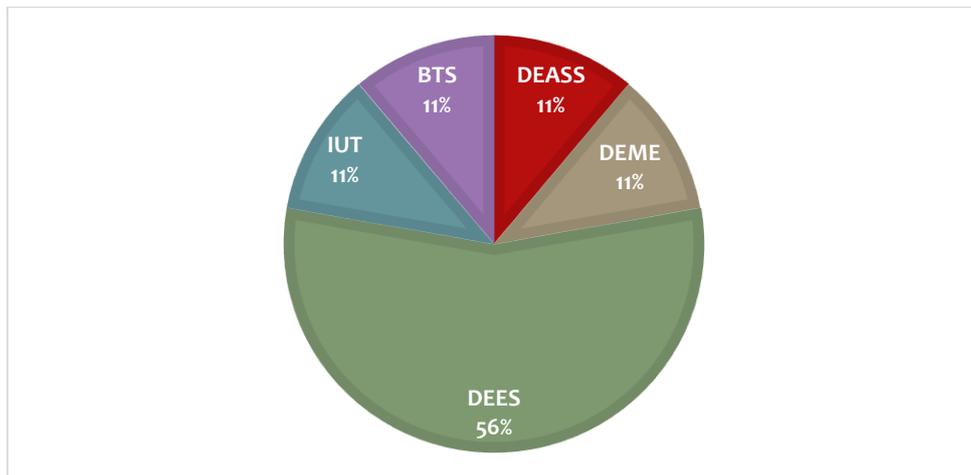
Durant l'année 2017, l'équipe a accueilli 9 stagiaires venant de centres de formation de la nouvelle région et de diverses filières du travail social, permettant à ces personnes de découvrir le monde de l'entreprise, appréhender un public méconnu pour certains et commencer à expérimenter le travail en équipe pluridisciplinaire.

- 1 DUT CS GUS (IUT GUS Université de Bordeaux, 1<sup>o</sup> année) (46 j)
- 1 DEASS (IRTS de Bordeaux, 2<sup>o</sup> année) (137 j)
- 1 DEES (CEF Bergerac, 2<sup>o</sup> année) (40 j)
- 1 BTS CESF (Lycée Vaclav Havel Bègles) (39 j)
- 1 DEES (ITS de Pau, 1<sup>o</sup>année) (145 j)
- 1 DEES (IRTS Bordeaux 3<sup>o</sup> année) (200 j)
- 1 DESS (IRTS de Poitiers, 1<sup>o</sup>année) (105 j)
- 1 DEME (IRTS de Bordeaux, 2<sup>o</sup> année) (31 j)

- 1 DEES (IRTS de Bordeaux, année Spéciale) (59 J)

La présence moyenne d'un stagiaire sur l'établissement s'élève à 89.1 jours. Cette augmentation de plus de 50 jours par rapport à l'année précédente, peut s'expliquer par le fait que les stagiaires demandant à venir sur l'établissement sont plus dans une démarche de prise de rôle professionnel ou sur un travail autour du partenariat, du réseau ; de plus, l'articulation des filières pensée par les organismes de formation implique des durées de stages plus longues.

Cet accueil de stagiaires est aussi bénéfique pour l'équipe en remettant en question les pratiques professionnelles et en discutant des modalités d'accompagnement...



Graphique 1: répartition par filières des stagiaires accueillis en 2017 au CHRS Mamré

- **Service Civique Volontaires**

Cette année, nous accueillons encore des jeunes en Services Civique Volontaire, accompagnés par l'équipe d'Unis-Cité. Guilaine et Théo, binôme référent sur l'établissement durant le 2<sup>o</sup> trimestre et Salomé et Léo sur le dernier trimestre 2017.

Il est demandé à ces volontaires d'être force de proposition d'animations, en accord avec le projet de l'établissement et soutenus par l'équipe sur site (organisation de soirée karaoké ou jeux de société), et pour permettre aux personnes accompagnées d'accéder à l'offre de loisirs et culturelle proposée sur la métropole.

- **Intervenants extérieurs**

- Réjane Sallé, socio-esthéticienne
- Infirmiers Libéraux pour piluliers et suivis
- Docteur Gilles Mangard, suivi médical et orientation
- Brigitte Botto, bénévole autour de la pâtisserie
- Marion Gossard, bénévole autour du sport
- Equipe du CREAQ, dans le cadre du défi FAEP

Notre Médecin, ne réalisera plus ses interventions au, sein de l'établissement à compter de début 2018, car il part exercer à l'étranger. L'équipe réfléchit à proposer une intervention du même type (présences régulières sur site) ou démarcher des médecins de ville à proximité pour orienter les personnes accueillies.

Pour des raisons personnelles, notre pâtissière met fins à ses interventions à compter de Septembre.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur professionnalisme, disponibilités et engagement auprès des personnes accueillies et que leur projet de vie leur apporte joie et réussite.

## **4 La vie institutionnelle**

- **Le Conseil de Vie Sociale**

Régulièrement sont proposées des réunions de Conseil de Vie Sociale, à l'initiative de l'équipe ou des personnes accueillies par le biais de leur représentant. Ce représentant est élu pour un mandat de six mois. Il peut participer aux réunions d'équipe.

Ces réunions ont pour objet de proposer des aménagements, des réajustements organisationnels (horaires des repas et de retour sur la structure), mais c'est aussi un lieu d'échanges, de débat entre l'équipe et les personnes accueillies autour de projets d'animation (sport, culture).

Les personnes accueillies participent aussi aux réunions du CCPAD, CCrPA, ainsi qu'à l'organisation de manifestations internes.

- **Les ateliers, les activités**

Régulièrement, sont proposés des ateliers et animations, portés par l'équipe, les stagiaires, les SCV ou à la demande des personnes accueillies : Repas mélangés, jeux de société, soirées karaoké, sorties culturelles, rénovation de l'espace bibliothèque, rencontre inter service, tournoi sportif...

- **Le projet de service**

Dans le cadre de la réflexion sur la réorganisation, certains points du projet de service ont été réinterrogés, en vue d'être en adéquation avec la philosophie de celle-ci.

Le choix d'un accompagnement collectif, en référence floconnée par thème de prédilection et d'expertise, montre ses atouts : un repère pour les personnes accueillies vis-à-vis d'une question particulière, une connaissance plus fine des acteurs du réseau et du partenariat facilitant la communication. L'équipe s'interroge sur la poursuite de cette organisation, car elle a été mise en difficulté par les multiples arrêts de travail.

Une réflexion est enclenchée autour des contraintes liées aux horaires proposés aux personnes accueillies.

- **La démarche qualité**

Le travail initié l'année précédente continue, l'équipe interroge, amende, formalise et réécrit des protocoles de fonctionnement, afin d'avoir une vision plus complète et d'augmenter la cohérence de l'équipe sur les réponses apportées aux partenaires et aux personnes accueillies.

Ce travail commencé dans le cadre la mise en place de la référence floconnée est toujours d'actualité au regard de l'accueil des remplaçants (dû aux arrêts) mais aussi dans la perspective de la réorganisation.

- **Les partenariats, le réseau**

L'établissement travaille en collaboration étroite avec :

- les acteurs du secteur de l'hébergement-logement [Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (S.I.A.O), bailleurs sociaux (par le biais du contingent prioritaire, du 1%)],
- le secteur de la santé (médecins de familles, spécialisés, EMPP, CHS...),
- les services de l'administration pénitentiaire (dans le cadre d'une convention d'aménagement de peine en placement extérieur, SPIP milieu ouvert et fermé de la région),
- les services de curatelle (certains des résidents ont déjà une mesure de protection à leur arrivée, et il arrive que durant le séjour un des axes de travail auprès des résidents soit de mettre en place cette mesure de protection),
- le secteur du handicap, aussi bien autour de la création ou du renouvellement d'un dossier pour un résident, qu'avec les Établissements et Services d'Aide par le Travail,
- les services d'aide sociale du secteur, les missions locales,
- le champ de l'accès à la culture, avec Culture du cœur, mais aussi avec des Groupes d'Entraide Mutuelle (G.E.M) que certains résidents fréquentent,
- la Banque Alimentaire, qui nous fournit des denrées permettant d'élaborer les repas du midi et de soutenir les résidents dans leur installation,
- Les structures de l'IAE, pour apporter une proposition d'activité aux personnes accueillies.

- **Les actions de coopération institutionnelle, de mutualisation**

Nous travaillons quotidiennement avec le service logistique et technique, tant au niveau de la maintenance, de l'entretien du site, des programmations de travaux que de l'amélioration des conditions d'accueil.

Nous travaillons avec le Service Accueil Social et le Pôle Habitat pour un soutien et un éclairage sur certains dossiers.

Dans le cadre de la réorganisation, un rapprochement entre les équipes du Pôle Hébergement a été initié.

## 5 L'activité

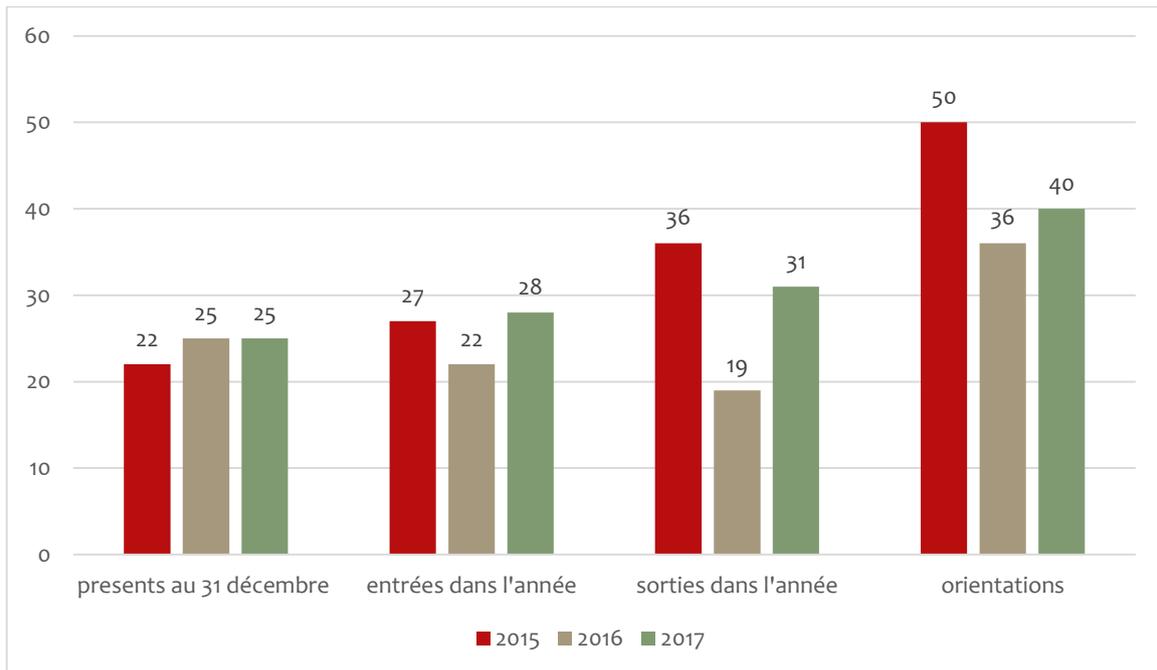
- Les effectifs

<b>Nombre de ménages présents au 31/12/2016</b>	25
<b>Nombre de ménages entrés dans l'année</b>	28
<b>Nombre de ménages sortis dans l'année</b>	31
<b>Nombre de ménages orientés vers le service dans l'année</b>	40

Cette année, l'établissement connaît un taux d'occupation (86 %) qui est en augmentation de 5 points par rapport à l'année précédente.

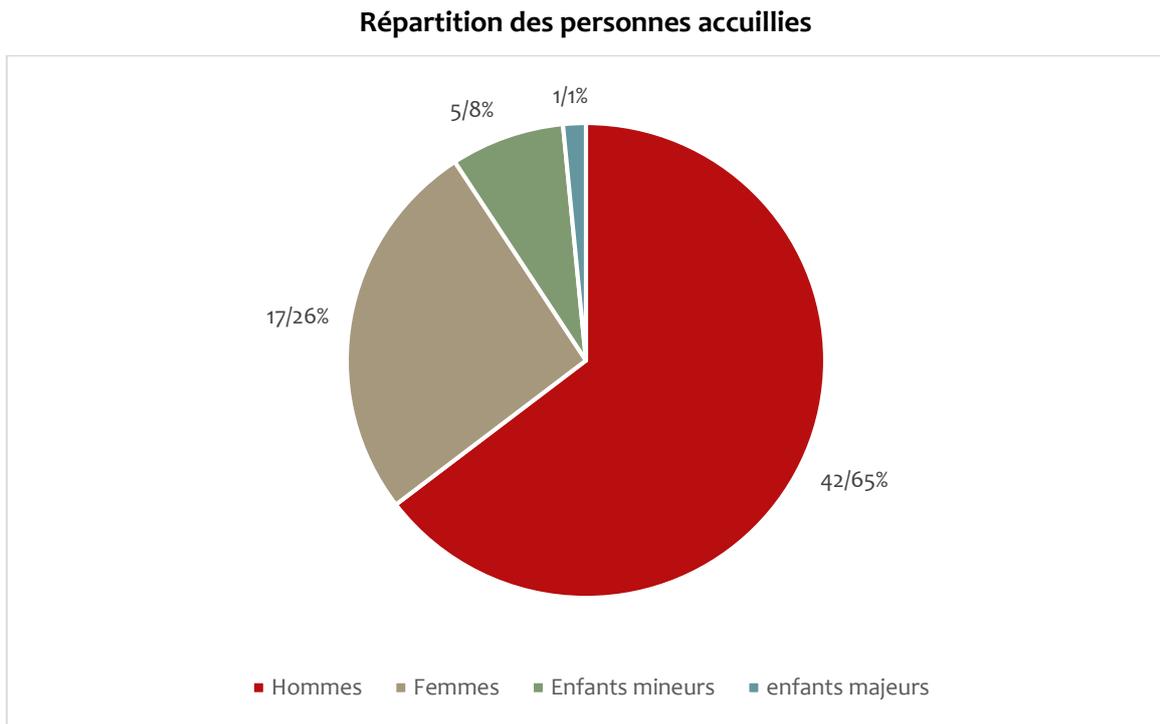
Ce taux d'occupation peut s'expliquer par plusieurs points :

- Nous avons presque doublé le nombre de sorties par rapport à l'année précédente, et ces ménages ont eu des durées de séjour assez longues nous obligeant à effectuer des travaux de rafraîchissement, voire de réhabilitation complète.
- L'établissement dispose de chambres doubles, et le taux de vacance est plus important sur cette typologie car régulièrement décliné par les personnes isolées.

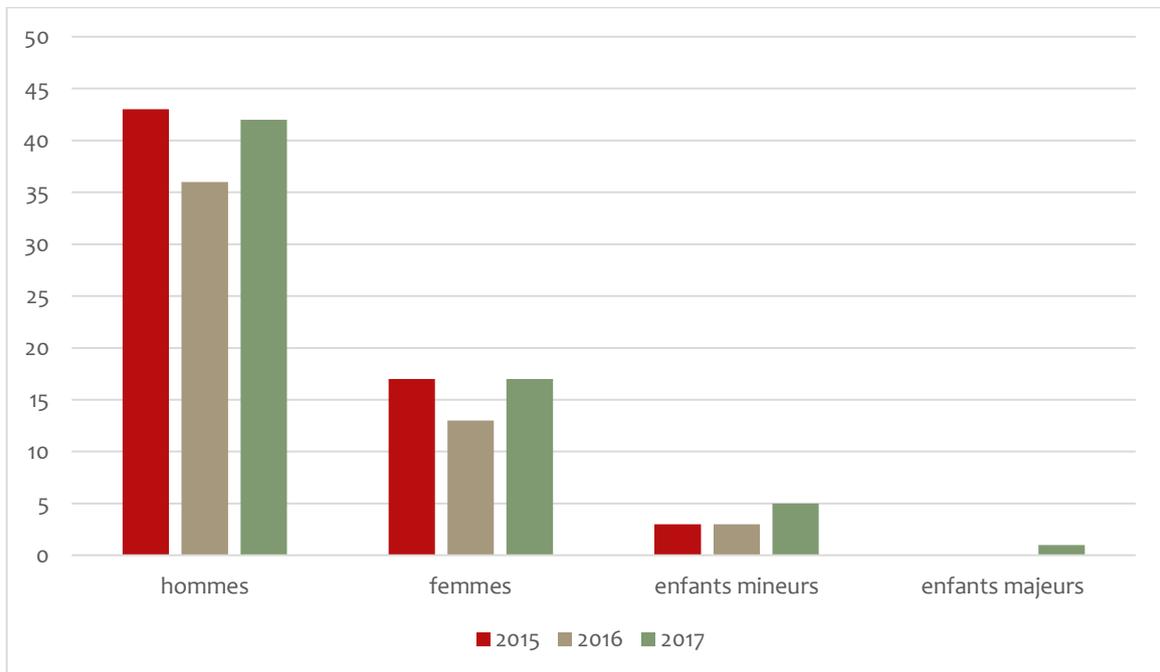


Graphique 2 : comparatif des flux des ménages

- Les caractéristiques du public

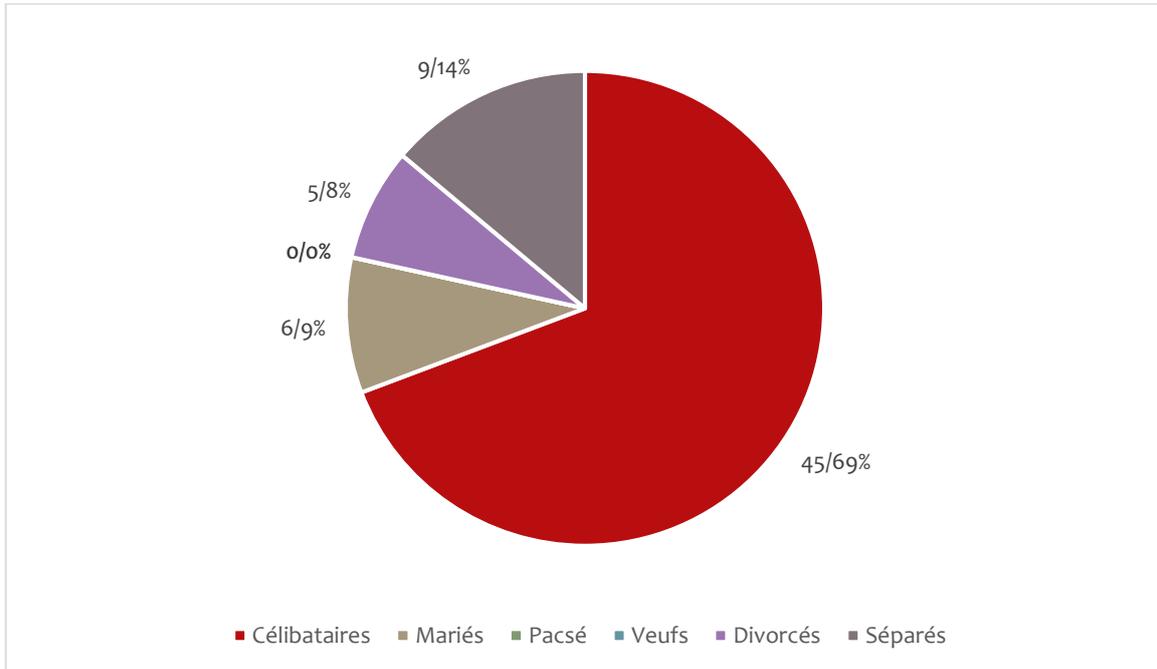


Graphique 3 : répartition des personnes accueillies en 2017

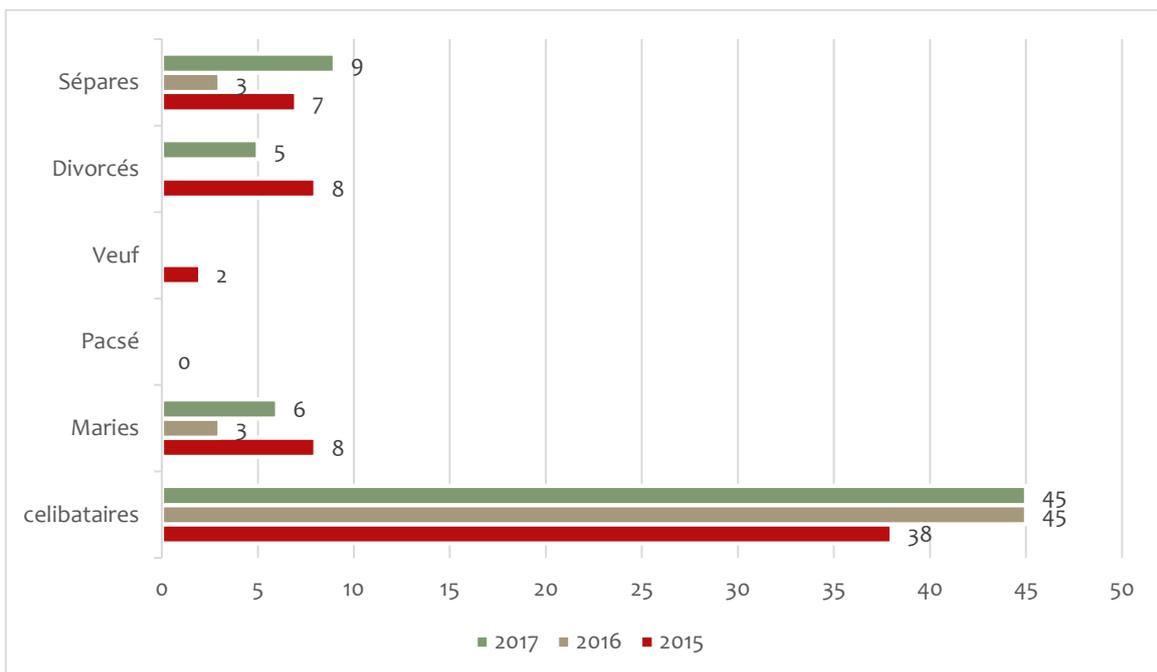


Graphique 4 : comparatif de la répartition des personnes accueillies

Situation familiale à l'entrée

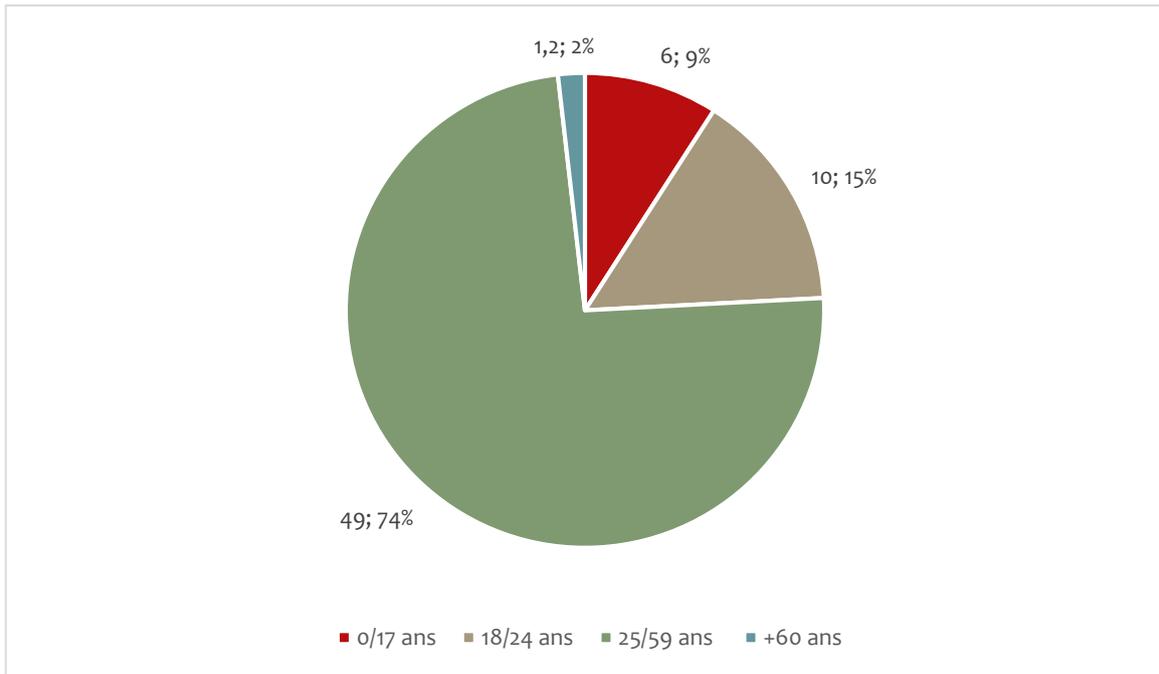


Graphique 5 : situations familiale à l'entrée des personnes en 2017

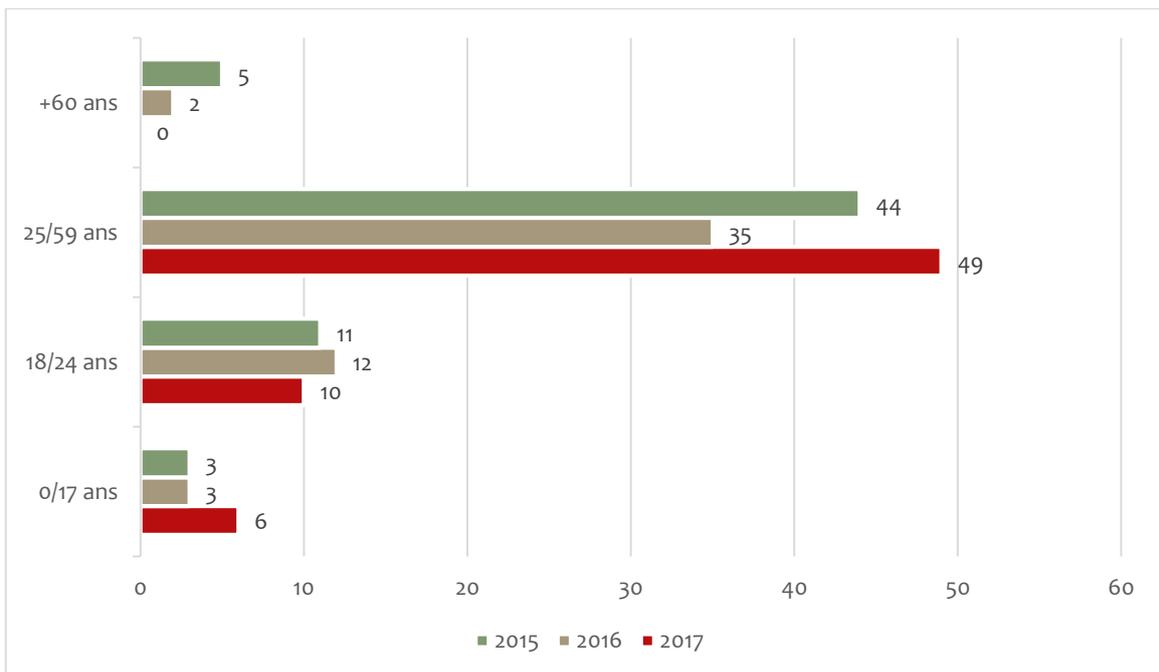


Graphique 6 : évolution de la situation familiale à l'entrée

### Âges des personnes accueillies

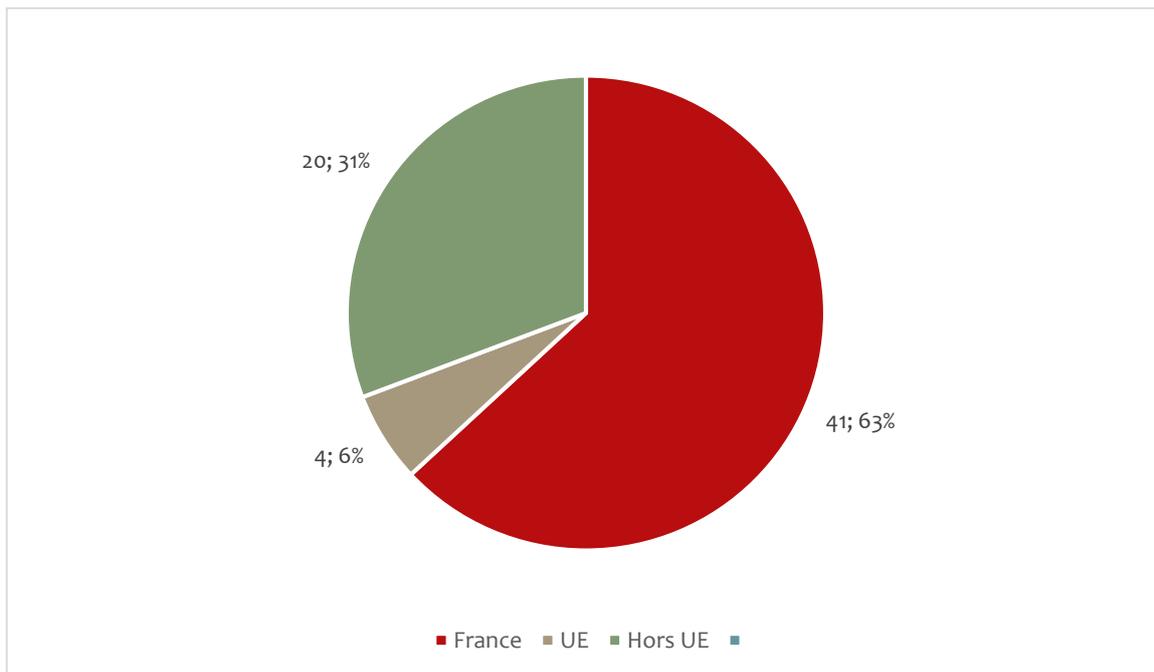


Graphique 7 : âge à l'entrée des personnes accueillies en 2017

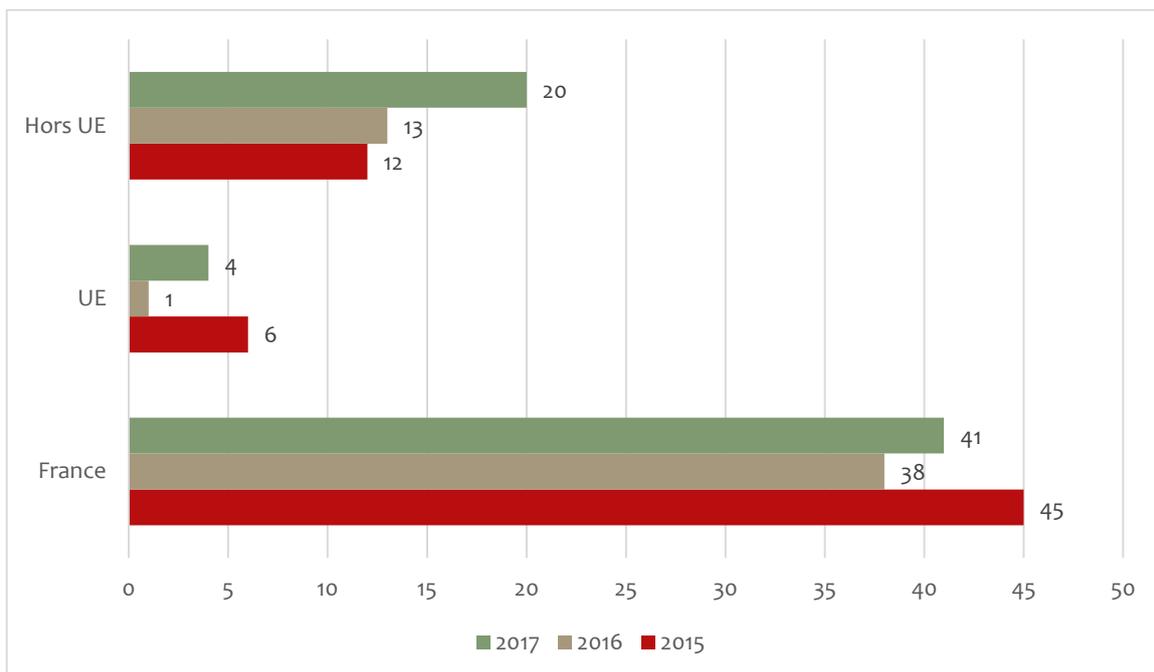


Graphique 8 : évolution de l'âge à l'entrée

### Nationalité



Graphique 9 : Nationalité des personnes accueillies en 2017

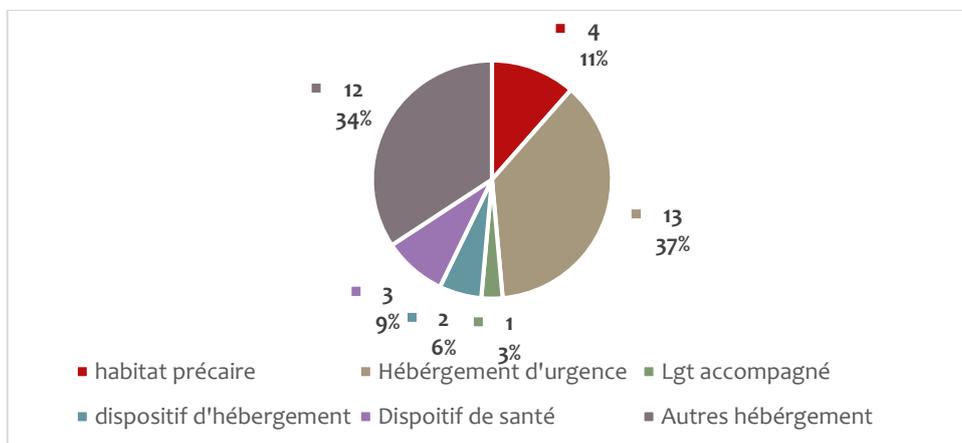


Graphique 10 : comparatif des nationalités des personnes accueillies

### Admissions

Les motifs d'admission au sein de l'établissement sont :

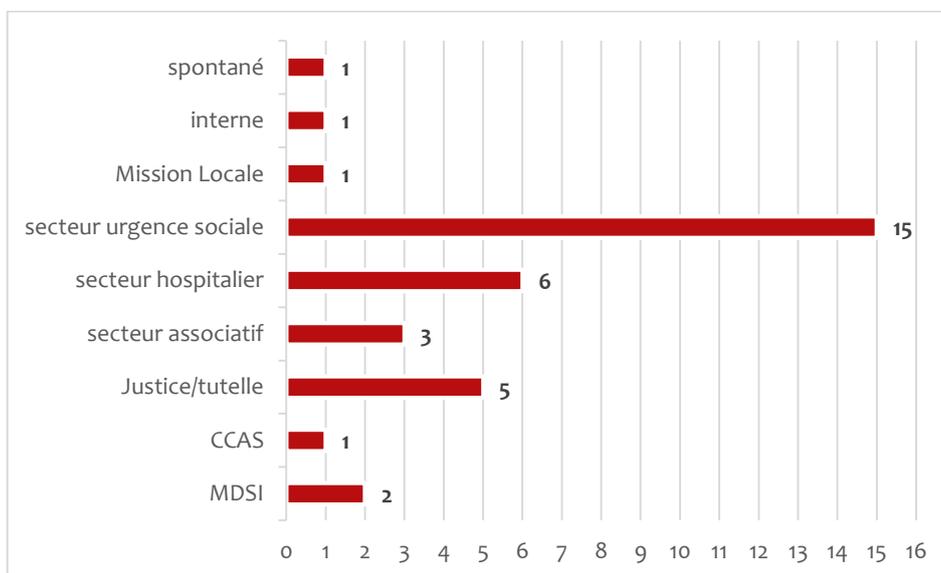
- Une situation administrative précaire (travail sur l'accès aux droits)
- Une rupture d'hébergement (réseau familial, amical)
- L'absence de ressources
- Des problématiques d'ordre de la santé psychologique



Graphique 11 : solution d'hébergement à l'entrée du CHRS des personnes accueillies

### Orienteurs

Le CHRS Mamré a repris une place dans le secteur de l'urgence sociale avec près de 45% des orientations vers l'établissement émanant de ce secteur, notamment au travers des sorties du dispositif hivernal Noutary. Les orientations de la part des MDSI<sup>1</sup>, les CCAS<sup>2</sup> ont été réduites de façon significative (-13% et -16%). Le secteur de la Justice connaît quant à lui une baisse légère (-4%), mais reste un orienteur important pour l'établissement.

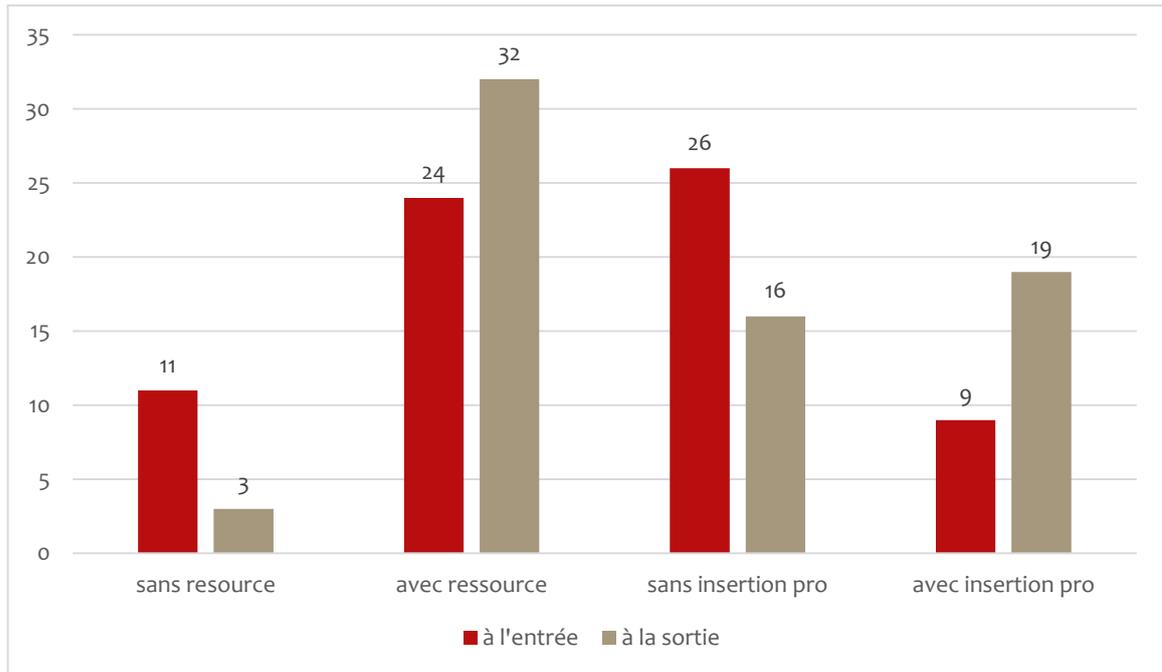


Graphique 12 : Ventilation des personnes accueillies par type d'organismes orienteurs

<sup>1</sup> Maison départementale de la Solidarité et de l'Insertion (relais territorial de la compétence majeur du Département en termes d'aide sociale)

<sup>2</sup> Centre Communal d'Action Social: institution publique rattachée à une collectivité territoriale. Il agit, sur le territoire d'une commune, dans les domaines de l'aide sociale légale, de l'action sociale et de l'animation d'activités sociales.

### Niveau des ressources



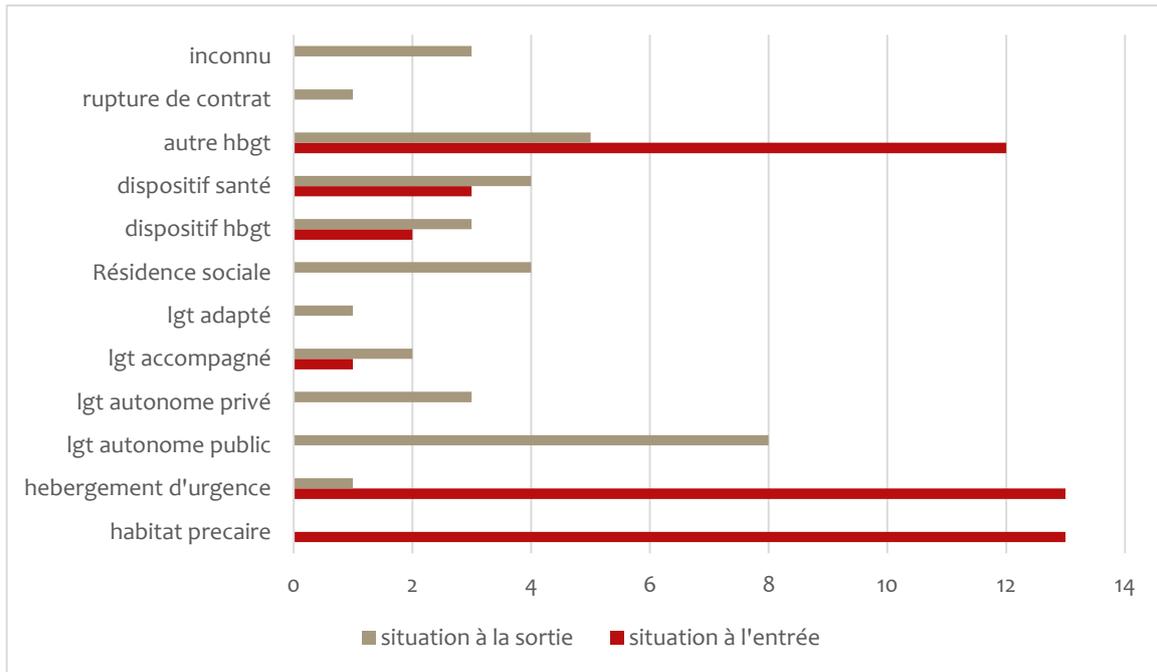
Graphique 13 : situation à l'entrée et à la sortie des personnes accueillies au niveau des ressources et de l'insertion professionnelle

A l'entrée, les personnes sont assez loin de l'insertion professionnelle<sup>3</sup> (74% d'entre elles ne sont pas en situation d'insertion professionnelle), et, pour plus de la moitié (68.5%), elles possèdent des ressources (type AAH, RSA).

Le travail auprès des structure de l'Insertion par l'Activité Économique (ACI ; EI GEIQ), mais aussi auprès des entreprises de droit commun, porte ses fruits puisque 54% des personnes quittant l'établissement sont dans une démarche d'insertion professionnelle.

<sup>3</sup> On entend par insertion professionnelle des personnes ayant un contrat de travail ou bien étant en formation.

### Solution Hébergement logement



Graphique 14 : situation au regard des solutions hébergement logement des personnes sorties en 2017

Près de 60% des personnes accompagnées par le CHRS quittent l'établissement pour une solution d'hébergement-logement adaptée à leurs ressources, 31% accèdent à un logement autonome (parc public ou privé) et 28% intègrent un dispositif d'hébergement-logement (20% pour un dispositif de logement et 8% pour un dispositif d'hébergement).

Le profil type de la personne accueillie au sein de l'établissement : C'est un homme célibataire, entre 25 et 39 ans, de nationalité française. Il est orienté par le secteur de l'urgence sociale. A son entrée, il a peu de ressources (minima sociaux), est en situation administrative précaire, avec une rupture d'hébergement par son réseau, des problèmes de santé (physique et/ou psychiatrique, addictions), ayant eu ou ayant encore des démêlés avec la justice.

A l'issue de son séjour, qui est d'un peu moins d'un an (331 jours), sa situation administrative est stabilisée (à jour dans ses droits administratifs), ses problématiques de santé sont aussi stabilisées (suivi et prise en charge par des services), il est dans une démarche d'insertion et accède à un logement autonome.

## **6 Conclusion**

- **Éléments de bilan**

L'équipe a accompagné et soutenu les personnes accueillies tout en poursuivant le travail engagé sur la réorganisation du pôle hébergement. Elle a multiplié les contacts vers les services d'insertion, conforter le réseau en terme d'accès à la santé.

La durée de séjour au sein de l'établissement peut s'expliquer par la difficulté à accéder à une place dans des dispositifs de logement-hébergement.

Cette année, nous avons fait preuve d'une vigilance accrue quant à l'amélioration des conditions d'accueil (question remontée lors des instances de concertation CVS...) et nous avons procédé, avec l'appui du service logistique et technique, à la rénovation de 9 chambres et 1 studio. La réalisation d'un accès WIFI et de la rénovation de l'espace bibliothèque sont aussi issus de ces temps d'échanges.

- **Éléments de perspectives**

Nous souhaitons proposer un lieu pouvant accueillir 16 personnes, sur le site Noutary à Bègles. Les travaux débutent avec une ouverture espérée en Septembre 2018.

La réorganisation des services du Diaconat de Bordeaux a démarré fin 2016 avec la création d'un Pôle Habitat regroupant les dispositifs de logement accompagné, adapté et spécifique. Elle s'est poursuivie en 2017 avec la création d'un Pôle Hébergement, composé des services d'hébergement d'urgence, de stabilisation et d'insertion.

Cette réorganisation implique une modification sensible de l'organisation, de l'exercice des missions d'accompagnement des publics, dans le souci d'harmoniser le service rendu et de décloisonner les dispositifs. Tout au long de l'année 2017, l'ensemble des collaborateurs a été questionné, invité à réfléchir sur cette nouvelle organisation, qui devrait être effective au second semestre 2018.